



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conciliateurs

Question écrite n° 93037

Texte de la question

Mme Marie-Anne Chapdelaine interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur la situation des conciliateurs de justice. Les recrutements projetés au niveau de chaque cour d'appel appellent un accompagnement et un soutien à la hauteur des ambitions poursuivies. Les seuils de remboursement de frais sont également un des aspects propres à la dynamique de recrutement. Aussi elle le remercie de lui préciser les dispositifs qui sont destinés à conforter le statut des conciliateurs.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Anne Chapdelaine](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93037

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2016](#), page 1127